

Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis municipal no 59 / 05

Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Cugy (VD)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc, formée de MM Jean-Claude Curchod, Giuseppe Mento et Marcel Maillard s'est réunie le 6 juin 2005.

Mme Marianna Tolomeo et M. Jean-François Détraz étaient absents.

Nous remercions M. Raymond Bron, Municipal, qui nous a informés clairement .

Commentaire

La rédaction de ce nouveau règlement communal fait suite à l'adoption de la nouvelle Constitution vaudoise et de la nouvelle loi cantonale sur le droit de cité.

La Municipalité avait le choix soit d'auditionner seule les requérants, soit de s'adjoindre une commission municipale formée de conseillers communaux. La commission ad hoc est favorable à la deuxième solution choisie par la Municipalité.

Conclusion

La commission ad hoc vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis 59/05 tel que présenté par la Municipalité.

Cugy, le 6 juin 2005

Membres : Jean-Claude Curchod, Giuseppe Mento Rapporteur : Marcel Maillard

J. Curchod *G. Mento* *M. Maillard*